



NOS MARTYRS CANADIENS

FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Lawrence, Mass — "Une dame, atteinte d'une maladie déclarée incurable par les médecins et réduite à l'extrémité, est guérie par une neuvaine aux Martyrs canadiens et par l'usage de leurs reliques."

La Conception, P. Q. — Une dame de ma paroisse a été guérie d'une maladie de cœur après une neuvaine aux RR. PP. Martyrs. Un autre de mes paroissiens, atteint de paralysie depuis deux ans, a ressenti un mieux sensible aussitôt qu'il eut commencé à porter une carte-relique des Martyrs, et il n'a plus eu aucune attaque depuis quatre mois. Je considère ce dernier fait comme vraiment miraculeux."

St-Dorothée. — "J'ai été guérie d'un mal d'estomac par l'application d'une carte-relique des Martyrs canadiens."

St-François de Sales. — "Je certifie que j'ai été guérie d'une forte névralgie et du rhumatisme par l'application d'une carte-relique des PP. de Brebœuf et Lalemant."

St-Lazare de Vaudreuil. — Une guérison par l'application d'un reliquaire des PP. Martyrs.

S. Joseph, Ont. — "Plusieurs faveurs ont été obtenues ici par l'intercession des Pères Martyrs canadiens."

Montréal. — Trois grâces extraordinaires ont été obtenues à ma connaissance par l'intercession des Pères de Brebeuf et Lalemant et de saint Antoine de Padoue."

Sudbury. — "Vous vous rappelez sans doute, mon Rév. Père, combien j'étais déçue à la fin de juillet dernier, au retour d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré : j'avais encore au côté la douleur aiguë qui me faisait souffrir beaucoup depuis longtemps. Vous m'avez alors donné une carte-relique des Martyrs Canadiens en me conseillant de faire une neuvaine au Sacré-Cœur en leur honneur. Je l'ai faite, et maintenant j'ai la joie de vous annoncer que je suis complètement guérie. Cette faveur signalée me remplit d'une vive reconnaissance et je voudrais qu'elle fût connue de tous pour la gloire du Sacré-Cœur et de ses généreux Martyrs." (*Suit la signature*).

N. B. — Ceux qui nous font rapports au sujet de grâces obtenues par les Martyrs voudront bien y apposer leur signature en entier, sinon nous n'en tiendrons aucun compte. On est prié, quand il y a eu guérison, d'envoyer une attestation du médecin ou d'autres témoins dignes de foi.